

Ethos Services
Place de Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos Services Procès-verbal de la 20^e assemblée générale ordinaire

Date: Jeudi 4 juin 2020, 10h30

Lieu: Hôtel Métropole, 34 Quai Gustave-Ador, 1204 Genève et par vidéoconférence

En sa qualité de Présidente, Beth Krasna ouvre cette 20^{ème} assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA.

Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et précise que cette assemblée générale a lieu par vidéoconférence en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. Elle informe les participants qu'un enregistrement de l'assemblée générale est effectué et sera effacé après l'approbation du procès-verbal. La Présidente note ensuite que les documents requis pour l'assemblée ont été envoyés dans les délais prévus aux actionnaires. Elle remarque que le vote a été possible uniquement par correspondance et que 15 actionnaires détenant 1420 actions sur 1436 et représentant 98.9% des voix ont voté par voie de correspondance. B. Krasna constate ensuite que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts, qu'elle est régulièrement constituée et peut dès lors valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté.

1ère partie Allocution de la Présidente d'Ethos Services SA

En introduction, B. Krasna présente quelques points importants de l'année 2019.

Elle constate que la stratégie de diversification des revenus d'Ethos Services SA continue à produire des résultats positifs, avec notamment une bonne croissance des revenus liés aux mandats de gestion et à l'activité d'engagement. L'année 2019 a ainsi été excellente pour Ethos Services SA: elle a réalisé un chiffre d'affaires de presque CHF 6.4 mio., ce qui permet de verser aux actionnaires un dividende de CHF 450 par action correspondant à un taux de distribution de 66% du bénéfice de l'exercice.

La Présidente évoque ensuite brièvement les changements organisationnels à venir pour l'année en cours, à savoir le recrutement d'analystes supplémentaires, ainsi que le déménagement du bureau de Genève dans des locaux plus spacieux. Elle note par ailleurs que la coordination entre Ethos Services SA et la Fondation se passe bien. Puis elle détaille la nouvelle composition du Conseil de fondation et du Conseil d'administration d'Ethos en soulignant que la parité entre femmes et hommes a été atteinte au sein de ce dernier. B. Krasna relève également qu'Ethos Services SA a obtenu la certification B Corp fin mai.

Finalement, elle remercie les membres des Conseils, puis la direction et les collaborateurs d'Ethos pour leur engagement et les bons résultats ainsi que le travail fait, notamment celui accompli à domicile pendant la saison des assemblées générales.

La Présidente passe ensuite la parole au Directeur V. Kaufmann.

2ème partie Revue du Directeur sur l'année 2019 et perspectives 2020

V. Kaufmann rappelle d'abord qu'Ethos Services SA aura bientôt vingt ans et annonce qu'un événement sera organisé à cette occasion en début de l'année prochaine. Le Directeur présente ensuite le résultat 2019 d'Ethos Services SA ainsi que l'évolution du chiffre d'affaires et des bénéfices et dividendes depuis 2012, puis il annonce que le taux de distribution est maintenu à deux tiers (66%) du bénéfice.

V. Kaufmann relève par la suite quelques points forts de l'activité de gestion en 2019, à savoir la performance du fonds M&S, nominé par ailleurs pour la deuxième année de suite aux GFSI Swiss Sustainable Funds Awards, celle de l'indice propriétaire « Ethos Index on MSCI World » ainsi que la croissance du nombre de membres au sein des Ethos Engagement Pools qui témoigne de l'intérêt très fort des investisseurs pour ces activités de dialogue. Il mentionne ensuite deux exemples de dialogue constructif, en matière de changement climatique, avec les sociétés LafargeHolcim et Nestlé pour lesquelles Ethos est un des « lead investors » dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+.

S'agissant des perspectives 2020, V. Kaufmann constate que la baisse des marchés au printemps a été compensée par de nouvelles souscriptions et le rebond des marchés aux mois d'avril et de mai. Il remercie par ailleurs tous les collaborateurs pour le travail fait depuis le début d'année ainsi que celui accompli dans les conditions très particulières liées à la pandémie du Covid-19. V. Kaufmann annonce également le déménagement du bureau de Genève dans des locaux plus spacieux à Lancy-Pont-Rouge et le recrutement prévu de nouveaux collaborateurs dans la deuxième partie de l'année.

Finalement, V. Kaufmann présente l'obtention de la certification B Corp par Ethos Services SA, certifiée avec 109 points, qui nécessite encore la modification des statuts prévue au point 5 de l'ordre du jour, et le lancement, prévu pour le mois de juillet, d'un nouveau fonds ESG Europe Small & Mid Cap, en collaboration avec la société de gestion française Clartan.

3ème partie Assemblée générale (partie formelle)

La Présidente passe ensuite à la partie formelle de l'assemblée. Elle rappelle que, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, le vote a été possible uniquement par correspondance. 15 actionnaires détenant 1420 actions sur 1436 et représentant 98.9% des voix ont ainsi voté par voie de correspondance.

1. Procès-verbal du 13 juin 2019

B. Krasna soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2019 à l'approbation de l'assemblée. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée.

Vote : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2019 est approuvé à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

2. Rapport de rémunération 2019, rapport annuel 2019 et comptes 2019 d'Ethos Services

2.2 Rapport de l'organe de contrôle

La Présidente précise que le rapport de la société de révision figure en annexe aux comptes à la page 56 du rapport annuel et elle donne la parole à M. Fabien Bryois, réviseur responsable auprès de Deloitte, présent en vidéoconférence. M. Fabien Bryois fait remarquer que le Conseil d'administration d'Ethos Services a décidé de soumettre Ethos Services SA volontairement à un contrôle ordinaire des comptes qui couvre le contrôle des états financiers mais aussi de l'existence d'un système de contrôle interne. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

2.3 Votes de l'assemblée générale

2.3.1 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel 2019 (point 5.5, page 39).

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote consultatif: L'assemblée générale accepte le rapport de rémunération des instances dirigeantes, comme présenté à la page 39 du rapport annuel 2019, à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.

2.3.2 Approbation du rapport annuel 2019

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve le rapport annuel 2019 à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

2.3.3. Approbation des comptes 2019

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote: L'assemblée générale approuve les comptes 2019 à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

2.3.4 Répartition du résultat 2019

a) Affectation du résultat (selon point 7.2-A, page 45 du rapport annuel)

Le Conseil d'administration recommande la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 487'669.70 à partir du résultat, l'affectation de CHF 500'000 à la réserve légale et un report sur nouvel exercice de CHF 889'767.76 :

Résultat de l'exercice 2019	CHF	993'621.72
Report de l'exercice précédent	CHF	883'815.74
Résultat à disposition	CHF	1'877'437.46
Affectation réserves légales	CHF	-500'000.00
Distribution ordinaire proposée	CHF	-487'669.70
Report sur nouvel exercice	CHF	889'767.76

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : La proposition de distribution de CHF 487'669.70 sous forme de dividende ordinaire par prélèvement du résultat à disposition, d'affectation de CHF 500'000 à la réserve légale et de report sur nouvel exercice de CHF 889'767.76 est acceptée par l'assemblée générale à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

b) Distribution de réserve légale issue d'apport en capital (selon point 7.2-B, page 45 du rapport annuel)

Le Conseil d'administration recommande la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 158'530.30 à partir de la réserve légale issue d'apport en capital afin de solder ce poste au bilan :

Réserve issue d'apport en capital au 31.12.2019	CHF	158'530.30
Distribution ordinaire proposée	CHF	-158'530.30
Total de la réserve légale issue d'apport en capital	CHF	158'530.30

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : La proposition de distribution de CHF 158'530.30 sous forme de dividende ordinaire par prélèvement de la réserve légale issue d'apport en capital est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

La Présidente présente ensuite l'évolution des fonds propres avant et après la distribution ainsi que la situation de l'année dernière.

2.3.5 Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de lui accorder la décharge pour l'exercice 2019.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale accorde la décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2019 à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

3. Élection des membres du Conseil d'administration

La Présidente prend formellement congé de H. Uster qui ne se présente plus à la réélection, le remercie chaleureusement de sa contribution au développement des activités d'Ethos, et en particulier pour son accompagnement de la transition lors du renouvellement de la présidence, et lui remet un cadeau de départ. H. Uster prend la parole pour exprimer en quelques mots ce que Ethos signifiait pour lui et remercie à son tour ses collègues du Conseil d'administration pour la bonne collaboration.

3.1 Réélections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, des membres actuels suivants :

- Beth Krasna (1953), membre du Conseil depuis 2018, Présidente depuis 2018 Ingénieure chimiste EPFZ, MA Sloan School of Management (MIT), membre notamment du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales, du Conseil de la Fondation de l'IHEID et des conseils d'administration de Symbiotics et Xsensio.
- Philippe Doffey (1960), membre du Conseil depuis 2012, Vice-président depuis 2017 Lic. HEC, Directeur général de Retraites Populaires (Lausanne), membre du conseil d'administration de la compagnie d'assurance Forces Vives SA, trésorier de la Fondation Toms Pauli.
- **Dr. René Sieber** (1955), membre du Conseil depuis 2002
 - Dr. ès sciences économiques, co-fondateur et ancien administrateur de Dynagest SA, professeur titulaire à la faculté d'économie et de management (GSEM) de l'Université de Genève, chargé de cours auprès du Centre de formation des professionnels de l'investissement (AZEK).
- Cornelia Diethelm (1972), membre du Conseil depuis 2019, représentante désignée du Conseil de fondation
 - Master en sciences politiques, économiques et sociales, propriétaire et directrice générale de Shifting Society AG et fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR).

La réélection de Beth Krasna est présentée par le Vice-président Philippe Doffey.

En cas de réélection, le Conseil d'administration prévoit de confirmer Beth Krasna comme Présidente et Philippe Doffey comme Vice-président.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

Vote : L'assemblée générale réélit individuellement Mesdames Beth Krasna et Cornelia Diethelm, ainsi que Messieurs Philippe Doffey et René Sieber pour un mandat d'une année, chacun à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

3.2 Elections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale l'élection au Conseil, pour un mandat d'une année, des candidats suivants :

Dr. Dominique Becht (1969) membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2019 Dr. rer. pol., chef du département Gestion de la Fondation Abendrot (taux d'activité 40%), entrepreneur indépendant avec trois associés dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH). Depuis 1993, Monsieur Dominique Becht a occupé différents postes de direction dans le domaine de la gestion de portefeuille et a notamment été responsable de 1998 à 2004 chez UBS Global Asset Management à Singapour en tant que gestionnaire de portefeuille pour les mandats institutionnels et les fonds d'investissement Asie, puis jusqu'en 2006 comme CIO Asia Equities chez ADIA à Abu Dhabi.

Monsieur Dominique Becht est membre indépendant du conseil d'administration d'EBL Wind AG.

- Dr. Nicole Beiner (1964)

Titulaire d'un master en économie et finance et d'un doctorat en sciences économiques. Elle est actuellement co-directrice du Diplôme de formation continue (DAS) en Asset Management de l'Université de Genève. Elle exerce la fonction de Senior Advisor du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK). Depuis vingt-cinq ans, elle est active dans la gestion et le contrôle des risques d'institutions financières pour le compte de plusieurs banques, négociants en valeurs mobilières et asset managers. Madame Nicole Beiner a notamment été responsable de la cellule risques (Risk Manager) pour le groupe Lombard Odier de 2004 à 2008.

Depuis 2017, elle est membre de la Commission d'experts en gestion de patrimoine et de la Commission d'experts en opérations des marchés financiers de la Swiss Financial Analysts Association (SFAA). Madame Nicole Beiner est membre du conseil d'administration des Rentes Genevoises, présidente du conseil d'administration de la maison de titres suisse Fidurhône SA ainsi que membre du conseil d'administration de la société Suisse Estate Group (SEG).

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

Vote : L'assemblée générale élit individuellement Monsieur Dominique Becht et Madame Nicole Beiner pour un mandat d'une année, chacun à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

4. Élection de l'organe de contrôle

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année, à l'unanimité, par 1420 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

5. Modification des statuts d'Ethos Services

Un procès-verbal spécifique sous forme d'acte notarié est établi pour ce point par Me Jérôme Schöni, notaire.

La certification B Corp nécessite une modification des statuts d'Ethos Services, à savoir un changement du but statutaire, l'ajout d'un nouvel article qui précise la responsabilité du Conseil d'administration et de la Direction et la renumérotation des anciens articles 20 et ss.

Le Conseil d'administration propose ainsi à l'assemblée générale de modifier les statuts tel qu'énoncé dans l'ordre du jour envoyé en date du 13 mai 2020.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve la modification proposée des statuts, par 1419 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 abstention.

4^{ème} partie Divers

La Présidente observe qu'elle n'a pas reçu de remarques ni de questions par voie de correspondance avant ce jour et constate qu'aucune observation n'est exprimée par l'assemblée.

La prochaine assemblée générale d'Ethos Services aura lieu le 10 juin 2021.

Clôture de l'assemblée générale

La Présidente clôt l'assemblée à 11h25 et convie les actionnaires d'Ethos Services qui sont également membres de la Fondation Ethos à l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit.